

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2025

Sur convocation en date du 15 juillet 2025, le Conseil Municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le mardi 22 juillet 2025 à 19 h sous la présidence de Mme Michelle NUGUET, Maire de Frans.

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 12

Présents: Alain CERDA, Joël CITTERIO- QUENTIN, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Michelle NUGUET, Jérémy ROBERT, Vincent SCHILDER, Alexandra THIVET, Claire VAUDANT, Laurence VIALLA, Nathalie WIMMENAUER

Absent excusé: Pascal CUNY donne pouvoir à Bernard MANVOY

Absents: Clément GUILLOT, Carole REIGER, Laurence SELLIER, Guy SANCHEZ, Anthony VASSIA

Secrétaire de séance : Alexandra THIVET

ORDRE DU JOUR

2025-26 Bail de l'appartement à usage d'habitation à l'école primaire 2025-27 Convention de prestations d'infrastructure et services avec ISEO FRANCE

Délibérations

Délibération 2025-26 Bail de l'appartement à usage d'habitation à l'école primaire

La commune souhaite conclure un bail locatif pour une durée de 3 ans avec reconduction tacite pour l'appartement actuellement vacant situé à l'étage de l'école élémentaire, au 41 rue des écoles, d'une superficie de 72.57 m2.

Mme le Maire précise que des contraintes liées à la localisation de ce logement au sein d'une école, sont à prendre en compte pour la détermination du montant du loyer.

Le montant du loyer mensuel proposé est de 8.27€/m2 soit 600.00 € hors charge. Le montant du loyer sera révisé annuellement selon l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'INSEE. L'indice du 2ème trimestre 2025 est de 146.68.

Approuvé à la majorité (9 voix pour, 3 voix contre) :

Délibération 2025-27 Convention de prestations d'infrastructure et services avec ISEO FRANCE

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de passer une convention pour la fourniture des services suivants :

- Fourniture d'un logiciel de contrôle d'accès V364 par le biais d'une infrastructure cloud,
- Assistance technique à distance et la maintenance du logiciel sur le site du Client

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de convention avec ISEO France.

Cette convention prend effet à la date de mise en service du logiciel et sera automatiquement renouvelée pour des périodes supplémentaires de 12 mois sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Approbation à l'unanimité

Séance levée à 19 h 25

La secrétaire de séance

Alexandra THIVET

Le Maire

Michelle NUGUET